

Sujet : [INTERNET] DIG zone coeur de Rennes Métropole

De : [REDACTED]

Date : 10/10/2022 23:47

Pour : pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'enquête publique "DIG zone coeur de Rennes Métropole » concernant des projets de travaux sur le cours de la Vilaine, je souhaite donner mon avis sur la partie traversant la commune d'Acigné.

Depuis environ deux ans, un déversoir associé au moulin d'Acigné a été endommagé. Cela entraîne une baisse du niveau des plans d'eau en amont, avec une dégradation du paysage et une forte perturbation de l'activité du club de kayak.

Je pense que le réaménagement des cours d'eaux, afin de préserver la qualité de l'eau et la biodiversité, doit aussi prendre en compte la dimension humaine et sociale des rivières. Ainsi, j'adorais me promener le long des eaux calmes de ce plan d'eau de la Vilaine. J'aimais bien regarder les jeunes à leur entraînement de kayak et assister à des matchs de kayak-polo. J'aimerais donc retrouver le cours de la Vilaine à Acigné tel qu'il était avant la détérioration de ce déversoir.

La remise en état de ce plan d'eau n'est pas incompatible avec la biodiversité et la qualité de l'eau et aurait même des effets positifs comme le montrent des études rapportées par Hydrauxois ou le CNERH.

Cordialement.

Alain Chauffaut - Acigné